

Questions orales

Hier, les premiers ministres se sont entendus pour étudier la question plus à fond. Je me demande si les premiers ministres fédéral et provinciaux ont déjà oublié les récents événements.

Le ticket modérateur a déjà été appliqué de plusieurs façons, mais ça n'a jamais fonctionné. Il coûte trop cher à administrer et la facturation ralentit le travail des médecins, des infirmières et de tout le personnel hospitalier. Une telle participation aux frais fermerait les portes de l'hôpital aux pauvres.

L'Organisation mondiale de la santé constate, dans son rapport de 1990, que cette participation est généralement nuisible sur les plans de l'efficacité et de l'équité, qu'elle est inefficace comme source de revenu et qu'elle ne réduit pas les coûts d'hospitalisation.

Les provinces cherchent désespérément à trouver de l'argent par suite de la réduction des paiements de transfert. Le ticket modérateur est une perche tendue au gouvernement fédéral.

C'est au gouvernement fédéral d'agir maintenant. Il doit protéger la Loi canadienne sur la santé, renoncer aux projets de loi C-69 et C-20, renégocier les paiements de transfert, instituer une réforme valable et, une fois pour toutes, mettre fin à cette épreuve de force entre le fédéral et les provinces sur la question de l'assurance-maladie, qui est un droit inhérent à la citoyenneté canadienne.

* * *

LES JEUX DU CANADA

M. John E. Cole (York—Simcoe): Monsieur le Président, la journée d'aujourd'hui marque le 25^e anniversaire des Jeux du Canada. Ces jeux encouragent le développement des sports et depuis leur lancement à Québec, en 1967, ils ont donné à plus de 150 000 jeunes athlètes une expérience de la compétition extrêmement utile.

En participant à des sports, les jeunes se préparent très bien à la vie quotidienne en apprenant notamment à surmonter les obstacles, à demeurer humbles dans la victoire et décidés dans la défaite.

Le sport amateur joue également un rôle important dans la formation du caractère, car les athlètes doivent faire preuve de discipline dans leurs efforts ainsi que de dynamisme afin de pouvoir être fiers d'eux-mêmes. La chose la plus importante qu'on apprend en participant à un sport, c'est comment être un joueur d'équipe, faire partie d'un groupe de gens ayant un but commun, utiliser ses talents uniques et distincts pour le bien collectif de l'équipe.

Il convient parfaitement qu'on se rappelle la mémoire d'un très éminent Canadien et qu'on la transmette aux générations futures de jeunes athlètes canadiens. Le nom de Roland Michener continuera d'être synonyme d'un Canada passionné par la condition physique et le sport grâce au prix Michener décerné dans le cadre des Jeux du Canada.

Alors que nous fêtons ce joyeux anniversaire des Jeux du Canada, rappelons-nous tous, en tant que Canadiens, qu'il faut être un joueur d'équipe pour surmonter les obstacles et devenir victorieux.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES IMPLANTS MAMMAIRES

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé. Le ministre sait que plus de un million de Canadiennes risquent d'avoir le cancer du sein, qu'en ce moment, 150 000 Canadiennes ont eu des implants mammaires qu'elles croyaient inoffensifs et qu'à maintes occasions, le ministre et son prédécesseur se sont levés à la Chambre pour déclarer que l'implant Même ne présentait aucun danger. Nous savons maintenant que, pendant au moins cinq ans, il était établi que ce n'était pas le cas.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi il n'a pas fait son devoir, qui consistait à protéger les Canadiennes?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le ministre et le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social se fondent, pour effectuer un compte rendu de toutes sortes d'instruments médicaux, sur les recherches effectuées par les spécialistes du ministère ou d'ailleurs.

Je m'inquiète lorsque j'entends la députée déclarer aujourd'hui qu'il est prouvé que l'implant mammaire, en particulier l'implant de silicone, présente un danger. Je voudrais savoir si la députée possède des preuves scientifiques de ce qu'elle avance et si elle peut les produire.

Il est exact qu'il y va de la santé des femmes, mais il faut présenter des preuves quand on fait une affirmation semblable.

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Monsieur le Président, cette attitude en soi exige que le ministre démissionne. En réalité, dès qu'il y a le moindre doute, la responsabilité du gouvernement consiste à protéger les Canadiennes et non à faciliter la vente d'implants mammaires.